

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 08519

Numéro SIREN : 313 413 908

Nom ou dénomination : D 2 J

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2018 sous le numéro de dépôt 68086



20180680862017

DATE DEPOT : 24/07/2018

N° DE DEPOT : 68086

N° GESTION : 1992808519

N° SIREN : 313413908

DENOMINATION : D 2 J

ADRESSE : 6 bis rue Gabriel Laumain 75010 Paris

MILLESIME : 2017

"D2J"

Société par actions simplifiée au capital de 1 663 245 €
SIEGE SOCIAL : PARIS (75010)
6 bis rue Gabriel Laumain

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

26 JUIL. 2018

Sous le N° : 6808



-:-

313 413 908
R.C.S. : PARIS
S.I.R.E.T. 313 413 908 00564

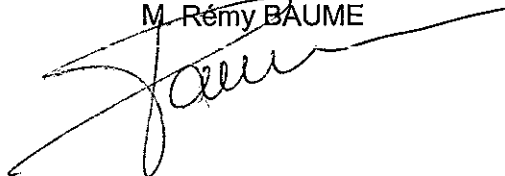
-:-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU VINGT DEUX JUIN DEUX MIL DIX-HUIT

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LA PRESIDENTE
KIDILIZ GROUP
M. Rémy BAUME



NOTE 42 - IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**SOFIZA**6 bis rue Gabriel Laumain
75010 PARIS

N° Siret : 487 544 082 00018

Code ape : 7010 Z

Notre société, en tant que filiale de KIDILIZ GROUP est intégrée globalement dans les comptes de la société mère SOFIZA.

NOTE 43 – TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC DES PARTIES LIEES

Aucune transaction significative n'a été conclue avec des parties liées en dehors des conditions normales de marché au cours de l'exercice 2017.

NOTE 44 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société D2J a cédé son droit au bail commercial en date du 23/02/2018, correspondant à la boutique Z de Lille, pour un prix de cession de 200 000€. Depuis, la société n'a donc plus d'activité. Le représentant légal a pris la décision de conserver la méthode des couts comptables historiques, pour la présentation du bilan 2017.

NOTE 37 - ENGAGEMENTS HORS BILANEngagements donnés : Néant

Engagements Donnés	31/12/2016	31/12/2017
Avals et cautions (donnés)		
Hypothèques et nantissements (donnés)		
Clause retour meilleure fortune (donnés)		

Droit Individuel à la Formation

Depuis le 1er janvier 2015, le Droit Individuel à la formation (DIF) a été supprimé et remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF).

Engagements reçus : Néant

Engagements reçus	31/12/2016	31/12/2017
Avals et cautions (reçus)		
Clause retour meilleure fortune (reçu)		
Autres engagements reçus		

NOTE 38 - INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite a fait l'objet d'une comptabilisation d'une dotation de provision dans le compte de "provisions pour risques" pour un montant de 65 €. La provision au 31.12.17 est donc de 6 048 euros.

NOTE 39 - INSTRUMENTS FINANCIERS DE CHANGE ET DE TAUX

Néant.

NOTE 40 - EFFECTIF MOYEN

	2017	2016
Cadres		
Employés	3	3
Techniciens - maîtrise	1	1
Effectif salariés	4	4

NOTE 41 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Rémunérations directes : Néant

Rémunérations indirectes : Néant

NOTE: 36	INCIDENCES FISCALES DEROGATOIRES
----------	----------------------------------

(en €)	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Amortissements dérogatoires	364		20	343
Total	364	0	20	343

Variation de la charge fiscale future

NOTE: 35		VARIATION DE LA CHARGE FISCALE FUTURE		
(en €)	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Différences temporaires fiscales	(1 550)		1 263	(287)
Produits et charges non encore comptabilisés				
Situation fiscale différée nette	(1 550)	0	1 263	(287)
Déficit reportable	(7 535 124)	(64 629)		(7 599 753)
Moins-values à long terme antérieurs a l'integration fiscale				
Moins-values à long terme dans l'integration fiscale				
Situation fiscale latente nette	(7 535 124)	(64 629)	0	(7 599 753)

Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Déclaration au 31/12/2017

NOTE: 34	CREANCES ET DETTES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE
----------	--

(en €)	31/12/2017	31/12/2016
Créances clients et comptes rattachés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		

NEANT

Participation des salariés aux
résultats

NOTE: 33	PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS
----------	--

(en €)	Montant
Dotation à la réserve spéciale de participation de l'exercice	546

Le montant figurant au compte de résultat, correspond à la quote part de participation des salariés déterminée globalement au niveau de l'UES dont fait partie la société.

NOTE: 32	IMPOT SUR LES BENEFICES
----------	-------------------------

"Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2006, SOFIZA S.A.S. et ses principales filiales ont opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés (article n°68, loi de finances 1988). Le périmètre d'intégration comprend sept sociétés. SOFIZA S.A.S. est la société mère.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la méthode de neutralité a été retenue comme schéma de comptabilisation. L'économie d'impôt sur les sociétés, réalisée par le Groupe et consécutive à la remontée des déficits fiscaux des filiales, bénéficie uniquement à la société mère.

Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Répartition	Résultat avant impôts	Impôts	Participations	Résultat net après impôts
Résultat courant	(229 360)		(723)	(230 083)
Résultat exceptionnel	171 153			171 153
Résultat comptable	(58 207)		(723)	(58 930)

NOTE: 31 (en €)	RESULTAT EXCEPTIONNEL	
	31/12/2017	31/12/2016
(Dotations)/reprises des provisions des litiges contentieux commerciaux et sociaux		
Plus ou moins-values nettes sur cessions d'actifs		
Abandon de créance a caractere commercial		
Autres profits et (pertes) exceptionnels	171 153	(339 980)
Total	171 153	(339 980)

NOTE: 30 (en €)	RESULTAT FINANCIER	
	31/12/2017	31/12/2016
Frais générés par l'endettement long moyen terme		
Résultat financier sur opérations d'exploitation	(1 782)	2 696
Opérations sur autres titres immobilisés		
Total	(1 782)	2 696
<i>dont entreprises liées (Charges)</i>	1 768	
<i>dont entreprises liées (Produits)</i>		2 704

NOTE: 29		AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION	
		PRODUITS D'EXPLOITATION	
(en €)	2 017	2 016	
Transferts de charges			
Redevances			
Prod immos incorp			
Autres	9	9	
Total	9	9	
dont entreprises liées		0	0

		AUTRES CHARGES	
(en €)	2 017	2 016	
Redevances	3 737	3 793	
Pertes sur créances irrécouvrables	410	1 257	
Autres	17	2	
Total	4 164	5 052	
dont entreprises liées		3 737	3 793

NOTE: 28	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES			
	(en €)	France	Export	
				31/12/201731/12/2016
Vente de marchandises				(3 214)
Prestations de services	125 025		125 025	127 535
Total	125 025	0	125 025	124 321

*dont entreprises liées**125 025**127 536*

NOTE: 27 (en €)	COMPTE DE REGULARISATION PASSIF				
	-1 an	1 à 5 ans	+5 ans	31/12/2017	31/12/2016
Produits Constatés d'avance					
Ecart de conversion passif					
Total					

NEANT

NOTE: 26	AUTRES DETTES				
(en €)	-1 an	1 à 5 ans	+5 ans	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fournisseurs	57 665			57 665	58 941
Dettes fiscales et sociales	15 347			15 347	26 969
Groupe et associés	197 789			197 789	1 762
Autres dettes	0			0	173 021
Total	270 801			270 801	260 693

Dont charges à payer

10 903 12 204

Dont entreprises liées

197 789 3 615

NOTE: 25	DETTES FINANCIERES				
(en €)	-1 an	1 à 5 ans	+5 ans	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts					
Depôts recus					
Fonds de participations					
Concours bancaires courants					
Total	0	0	0	0	0

NEANT

Provisions pour risques et charges

NOTE: 24					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
(en €)	31/12/2016	Augmentations	Diminutions Pour utilisation	Diminutions Sans objet	31/12/2017
Provision pour litiges					
Provision pertes change					
Autres provisions pour risques					
Provision pour indemnité de retraite	5 983	65			6 048
Autres provisions pour charges					
Total	5 983	65	0		6 048

NOTE: 23		Variation des capitaux propres:				
Avant affectation du résultat (en €)	Nombre d'action	Capital	Prime d'émission	Autres Réserves	Report à nouveau	Capitaux Propres
31/12/2016	554 415	1 663 245	2 945	3 996	-1 481 253	188 933
Augmentation capital						
Autres réserves						
Frais création 2015 immobilisés						
Reprises aux provisions réglementées				(20)		
Résultat de l'exercice					(58 930)	
31/12/2017	554 415	1 663 245	2 945	3 975,51	-1 540 183	129 982,51

Au 31/12/2017, le capital social de notre société s'élève à 1 663 245 euros, divisé en 554 415 actions de 3 euros chacune, entièrement libérées.

Chaque action confère un droit de vote à son détenteur.

NOTE: 22		COMPTES DE REGULARISATION ACTIF			
Charges Constatées d'avances (en €)	-1 an	+1 an	31/12/2017	31/12/2016	NEANT
D'exploitation	0	0	0	0	
Financières					
Exceptionnelles					
Total	0	0	0	0	

Charges à répartir (en €)	Charges différées	Frais d'acquisitions immobilisations	Frais d'émission emprunts	Charges à étaler	Autres	Total
Valeurs brutes:						
31/12/2016			0			
Entrées			0			
Sorties			0			
31/12/2017			0			
Amortissements:						
31/12/2016			0			
Dotations			0			
Reprises			0			
31/12/2017			0			
Valeurs nettes:						
31/12/2016			0			
31/12/2017			0			

Dont à plus 1 an

0

NOTE: 20 (en €)	AUTRES CREANCES			
	-1 an	+ 1 an	31/12/2017	31/12/2016
Créances fiscales et sociales (1)	1 334		1 334	10 701
Groupe et associés	23 289		23 289	43 149
Autres	1 534		1 534	4 164
Montant brut	26 157		26 157	58 014
Provisions pour dépréciation				
Montant net	26 157		26 157	58 014
(1) Dont entreprises liées	23 289			43 149
Dont produits à recevoir	0			0

NOTE: 19	CLIENTS			
	Créances Clients (en €)	-1 an	+ 1 an	
			31/12/2017	31/12/2016
Clients (1)		4 107	4 107	3 652
Clients douteux				
Montant brut		4 107	4 107	3 652
Provisions pour dépréciation				
Montant net		4 107	4 107	3 652

(1) Dont entreprises liées		4 107	3 652
Dont produits à recevoir		0	0

NOTE: 18	STOCKS	
(en €)	31/12/2017	31/12/2016
Produits intermédiaires et finis	NEANT	
Marchandises et autres		
Autres biens		
Montant brut		
Provisions pour dépréciation		
Montant net		

NEANT

NOTE: 17		IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
(en €)	Titres de participations	Autres titres immobilisés	Prêts et autres immobilisations financières	Total
Valeurs brutes :				
31/12/2016	213		206 372	206 585
Fusions				
Acquisitions				
Cessions				
31/12/2017	213		206 372	206 585
Amortissements et provisions				
31/12/2016	213			213
Fusions				
Dotations				
Reprises				
31/12/2017	213			213
Valeurs nettes :				
31/12/2016			206 372	206 372
31/12/2017			206 372	206 372

NOTE: 16		IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
(en €)	Terrains et agencements terrains	Constructions	Autres immobilisations	Total
Valeurs brutes :				
31/12/2016	6 745	0	300 166	306 911
Fusions	0			
Acquisitions	0	0	0	0
Cessions	0	0	0	0
31/12/2017	6 745	0	300 166	306 911
Amortissements et provisions				
31/12/2016	(6 745)	0	(262 702)	(269 447)
Fusions				
Dotations		0	(17 459)	(17 459)
Reprises sur cessions		0	0	0
31/12/2017	(6 745)	0	(280 161)	(286 906)
Valeurs nettes :				
31/12/2016	0	0	37 463	37 463
31/12/2017	0	0	20 004	20 004

0	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
(en €)	Frais d'établissement et développement	Concessions, brevets, et droits similaires	Fonds commercial	Autres immobilisations incorporelles	Avances et acomptes	Total
Valeurs brutes :						
31/12/2016			1 905 613			1 905 613
Fusions						
Acquisitions						
Impact changement de méthode						
Cessions						
31/12/2017			1 905 613			1 905 613
Amortissements et provisions						
31/12/2016			(1 755 613)			(1 755 613)
Fusions						
Dotations						
Impact changement de méthode			0			0
Reprises sur cessions						
31/12/2017			(1 755 613)			
Valeurs nettes :						
31/12/2016			150 000			150 000
31/12/2017			150 000			150 000

Le Règlement ANC 2015-06 modifiant le règlement ANC N°201-03 relatif au Plan Comptable Général conduit à comptabiliser le mali technique de fusion au bilan par catégorie d'actif selon son affectation aux plus-values latentes sur les actifs sous-jacents apportés. Ainsi, le mali technique de fusion est affecté aux plus-values latentes sur le portefeuille de marques détenues et non plus en fonds commercial.

Frais établissement (en €)	Valeurs nettes
Frais de création	0
31 décembre 2017	0

Eléments du fonds commercial	Valeurs nettes	Amortissement Durée	Taux
Fonds commercial	150 000		
Droit au bail	0		
31 décembre 2017	150 000		

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement, de prospection de nouveaux marchés, et de reconstitution du fonds de roulement.

14- Changements de méthodes de présentation

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas subi de modifications de nature à empêcher la comparaison d'un exercice à l'autre.

9 - Comptabilisation des opérations sur les instruments financiers

Les gains et pertes relatifs à des opérations de couverture effectuées sur le marché organisé et sur le marché de gré à gré sont enregistrés au moment du dénouement de l'opération de couverture.

10 - Rachat d'actions propres

Néant.

11 - Indemnité de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite est calculée sur la base des droits acquis par les salariés en tenant compte des hypothèses suivantes :

- Turn over : il est calculé société par société, sur la base d'une moyenne des entrées et sorties constatées dans chaque catégorie de personnel (Cadre, Etam, Employé) au cours des 3 dernières années. Les taux constatés en 2017 sont compris dans une fourchette [9% ; 29%] et sont représentatifs des différents métiers au sein du Groupe (Création et Style, Approvisionnement et Logistiques, Commercial, Force de vente boutiques, Administratif)
- Pondération du Turn-over sur la base des départs constatés en 2017. Le taux de pondération est compris dans une fourchette de 0 à 44% en fonction des tranches d'âge et catégories professionnelles.
- Le taux d'actualisation est déterminé à partir des conditions de financement Long Terme constatées sur les marchés financiers à chaque clôture. Le taux retenu est déterminé sur la base des taux d'une duration de 12 ans sur la Zone Euro. Il est passé de 1,1% à 1,45% au titre de l'année 2017, la baisse en tendance étant cohérente avec celle constatée sur les marchés à cette date.
- La revalorisation et l'inflation retenue pour les calculs sont déterminées à partir de l'inflation constatée en 2017/2016. Le taux retenu en 2017 est de 1,2%.
- La table de vie statistique est déterminée à partir de la table de mortalité 2009-2011 publiée par l'INSEE

Ces engagements d'indemnités de départ à la retraite ont fait l'objet, pour partie, d'un versement sur un contrat de couverture externalisé au cours des années antérieures. La provision constatée au bilan correspond à la part des engagements non couverts par ce contrat. La part de l'engagement couverte par le contrat externalisé est de 57% en fin d'année. Les écarts actuariels sont constatés en résultat.

12 - Impôt sur les sociétés

Il est calculé à partir du résultat fiscal auquel est appliqué le taux d'impôt société en vigueur.

13 - Crédit Impôt Compétitivité Emploi

La société bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 7%.

Pour l'exercice 2017, le CICE s'élève à 5 940.16 €, comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel ».

Les amortissements, calculés d'après les durées et les modes ci-dessus et selon les coefficients admis fiscalement sont considérés comme correspondant à la durée normale d'utilisation des actifs. La différence d'amortissement constaté entre la valeur d'utilité et la valeur d'usage est prise en compte par le biais d'un amortissement dérogatoire.

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.

Une provision est constituée si la valeur d'usage des participations ou si la valeur du marché des autres titres est inférieure à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'usage s'apprécie d'une part, en fonction de l'utilité que la participation présente pour notre société et d'autre part, en fonction des perspectives de rentabilité de la société détenue.

2 - Stocks

Néant.

3 - Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale et font l'objet d'une provision pour dépréciation, appréciée au cas par cas, pour tenir compte des risques de recouvrement.

4 - Opérations en devises

Néant.

5- Valeurs mobilières de placement

Néant.

6 - Comptes de régularisation

Néant.

7 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et des charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation est incertaine.

8 - Subventions d'investissement

Néant.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

« Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont établis suivant les prescriptions du règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 et modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable. La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes : »;

1 - Immobilisations et amortissements

Immobilisations incorporelles

Les marques sont valorisées à leur coût d'acquisition. La valeur nette comptable des marques fait l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est constaté. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée si la valeur nette comptable des marques est supérieure à la valeur actuelle (la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage). La valeur d'usage est déterminée en utilisant la méthode des redevances.

Les logiciels sont immobilisés en fonction de leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire de 1 à 5 ans en fonction de leur durée d'utilisation. Les coûts de développement en interne de logiciels sont immobilisés lorsque les conditions d'activation sont réunies. Ces coûts comprennent essentiellement les frais du personnel de développement et les coûts des prestataires externes.

A l'exception des coûts de développement informatique, les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas activées et les dépenses sont comptabilisées en charge l'année au cours de laquelle elles sont encourues. Les fonds commerciaux sont comptabilisés à leur valeur d'entrée. Les frais d'acquisition sont comptabilisés directement en charges. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour les fonds acquis sur la base de leur valeur actuelle (la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage).

Mali de fusion

Néant.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine.

Les amortissements des immobilisations ont été calculés en fonction de la durée d'utilisation des biens, en utilisant soit le système linéaire, soit le système dégressif sur les durées d'utilisation suivantes :

Eléments	Type d'amortissement	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 30 ans
Agencements	Linéaire	8 à 10 ans
Installations techniques matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Dégressif	4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS D2J										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	108 633	UR		US	108 633				
	Autres immobilisations financières	UT	97 737	UV		UW	97 737				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	4 106		4 106						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	48		48						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	49		49						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 237		1 237					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	23 288		23 288						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 533		1 533						
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	236 634	VU	30 264	VV	206 370			
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	57 665		57 665						
Personnel et comptes rattachés		8C	9 434		9 434						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 527		5 527						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	384		384						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	197 789		197 789						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	270 800	VZ	270 800						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS D2J							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	363	TM	TN	20			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	363	TS	TT	20	343		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	5 983	4Y	65	4Z	5A	6 048	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	5 983	TV	65	TW	TX	6 048	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	1 755 612	6B	6C	6D	1 755 812	
		- corporelles	6E		6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3	Ø4	Ø5		
		- titres de participation	9U	213	9V	9W	9X	213	
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6		Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	1 755 826	TY	TZ	UA	1 755 826		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 762 173	UB	65	UC	20	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	65	UF					
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK	20				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS D2JNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG	
Terrains		PI			6 745	PJ		PK	
Constructions	Sur sol propre	PM				PN		PO	
	Sur sol d'autrui	PR				PS		PT	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV				PW		PX	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ				QA		QB	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD			258 620	QE	15 984	QF	
	Matériel de transport	QH				QI		QJ	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL			4 081	QM	1 475	QN	
	Emballages récupérables et divers	QP				QR		QS	
TOTAL III		QU			269 447	QV	17 459	QW	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN			269 447	ØP	17 459	ØQ	
								ØR	286 906

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1	20	W2		W3	(20)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6	20	X7		X8	(20)
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT	20	NU		NV	(20)
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	20		Total général non ventilé (NW+NY)			NZ	(20)

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS D2J										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 905 612	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG	6 745	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	294 265	KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	5 900	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	306 910	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	213	8V		8W	
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT	206 371	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	206 585	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	2 419 108	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virement de poste à poste		3		4			
				1		2					
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	1 905 612	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	6 745	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers		IU		MM		MN	294 265	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	5 900	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG		NH	306 910	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	213	ØZ	
	Autres titres immobilisés			IJ		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	206 371	2G	
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	206 585	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	2 419 108	ØM		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SAS D2J</u>										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	175 295		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	20	20	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	175 316	20	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	4 163		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG		340 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	4 163	340 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	171 152	(339 979)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)									HJ	723	799		
Impôts sur les bénéfices * (X)									HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	300 350	127 054	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	359 281	719 498	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(58 930)	(592 443)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP			
		- Crédit-bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		2 704	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	1 768		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	3 737	3 793	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			obligatoires	A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
	SOLDE FOURNISSEURS										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	REPRISE AMORTISSEMENT DEROGATOIRE										4 163		20
	SOLDE CREANCES												175 295
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS D2J							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		(3 214)	
			services *	FG	125 025	FH	125 025	127 535
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	125 025	FK		FL	125 025	124 320
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	9	9	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	125 034
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	694	3
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	240 502	245 760
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 077	6 958
	Salaires et traitements*					FY	69 470	80 078
	Charges sociales (10)					FZ	13 177	18 993
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	17 459	17 813
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	65	4 030	
	Autres charges (12)				GE	4 163	5 051	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	352 612	378 689
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(227 577)	(254 359)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		2 704
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		2 704
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 782	€
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 782	€
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 782)	2 69
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(229 359)	(251 66

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS D2J</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>1 663 245</u>)			DA	1 663 245	1 663 245
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	2 945	2 945
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 631	3 631
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)			DG		
	Report à nouveau			DH	(1 481 253)	(888 810)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(58 930)	(592 443)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	343	363
	TOTAL (I)			DL	129 981	188 932
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	6 048	5 983
	TOTAL (III)			DR	6 048	5 983
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	57 665	58 941
	Dettes fiscales et sociales			DY	15 346	26 968
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	197 789	174 783
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	270 800	260 693	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	406 830	455 608	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	270 800	260 693
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS D2J			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 6 Bis Rue GABRIEL LAUMAIN 75010 PARIS 10E ARRONDISSEMENT			Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 1 3 4 1 3 9 0 8 0 0 5 6 4			Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, 31122017	N-1 31122016				
			Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 905 612	1 755 612	150 000	150 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	6 745	6 745		
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	300 165	280 161	20 004	37 463
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	213	213		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG	108 633		108 633	108 633
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	97 737		97 737	97 737
TOTAL (II)		BJ	BK	2 419 108	2 042 732	376 376	393 835	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 106		4 106	3 652
		Autres créances (3)	BZ	CA	26 156		26 156	58 013
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	190	190	107	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	30 454		30 454	61 772	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	2 449 562	2 042 732	406 830	455 608	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

"D2J"
Société par actions simplifiée au capital de 1 663 245 €
SIEGE SOCIAL : PARIS (75010)
6 bis rue Gabriel Laumain

-:-

313 413 908
R.C.S. : PARIS
S.I.R.E.T. 313 413 908 00564

-:-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU VINGT DEUX JUIN DEUX MIL DIX-HUIT

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

TROISIEME DECISION

L'associée unique constate l'existence d'une perte de 58 930,41 €
qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

- Au compte « REPORT A NOUVEAU » (58 930,41 €)
=====

Ce compte qui présente un solde débiteur de 1 481 253,79 € sera ainsi
porté à 1 540 184,20 €.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucune
distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LA PRESIDENTE
KIDILIZ GROUP
M. Rémy BAUME



D2J

Société par Actions Simplifiée

6 bis rue Gabriel Laumain
75010 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associé unique de la société D2J,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société D2J relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 14 juin 2018

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' and 'G' intertwined, with a long vertical line extending downwards from the 'G'.

Vanessa GIRARDET

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial	1 905 613	1 755 613	150 000	150 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	6 745	6 745		
Autres immobilisations corporelles	300 166	280 161	20 004	37 463
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	213	213		
Prêts	108 634		108 634	108 633
Autres Immobilisations financières	97 738		97 738	97 737
ACTIF IMMOBILISE	2 419 109	2 042 733	376 376	393 835
STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 107		4 107	3 652
Autres créances	26 157		26 157	58 013
DIVERS				
Disponibilités	191		191	107
COMPTES DE REGULARISATION				
ACTIF CIRCULANT	30 454		30 454	61 772
TOTAL GENERAL	2 449 563	2 042 733	406 830	455 608

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 1 663 245)	1 663 245	1 663 245
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 946	2 945
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	3 631	3 631
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-1 481 254	-888 810
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-58 930	-592 443
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	343	364
CAPITAUX PROPRES	129 981	188 932
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	6 048	5 983
PROVISIONS	6 048	5 983
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 665	58 941
Dettes fiscales et sociales	15 347	26 968
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	197 789	174 783
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	270 801	260 693
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	406 830	455 608

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				-3 214
Production vendue de services	125 025		125 025	127 535
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	125 025		125 025	124 320
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			9	9
PRODUITS D'EXPLOITATION			125 035	124 329
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			695	3
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			240 503	245 760
Impôts, taxes et versements assimilés			7 078	6 958
Salaires et traitements			69 471	80 078
Charges sociales			13 177	18 993
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 459	17 813
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			65	4 030
Autres charges			4 164	5 051
CHARGES D'EXPLOITATION			352 612	378 689
RESULTAT D'EXPLOITATION			-227 577	-254 359
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				2 704
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				2 704
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 782	9
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 782	9
RESULTAT FINANCIER			-1 782	2 694
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-229 360	-251 664

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	175 296	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	20	20
PRODUITS EXCEPTIONNELS	175 316	20
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 164	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		340 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 164	340 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	171 153	-339 979
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	723	799
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	300 351	127 054
TOTAL DES CHARGES	359 281	719 498
BENEFICE OU PERTE	-58 930	-592 443

PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

« Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont établis suivant les prescriptions du règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 et modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable. La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes ; »:

1 - Immobilisations et amortissements

Immobilisations incorporelles

Les marques sont valorisées à leur coût d'acquisition. La valeur nette comptable des marques fait l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est constaté. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée si la valeur nette comptable des marques est supérieure à la valeur actuelle (la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage). La valeur d'usage est déterminée en utilisant la méthode des redevances.

Les logiciels sont immobilisés en fonction de leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire de 1 à 5 ans en fonction de leur durée d'utilisation. Les coûts de développement en interne de logiciels sont immobilisés lorsque les conditions d'activation sont réunies. Ces coûts comprennent essentiellement les frais du personnel de développement et les coûts des prestataires externes.

A l'exception des coûts de développement informatique, les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas activées et les dépenses sont comptabilisées en charge l'année au cours de laquelle elles sont encourues. Les fonds commerciaux sont comptabilisés à leur valeur d'entrée. Les frais d'acquisition sont comptabilisés directement en charges. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour les fonds acquis sur la base de leur valeur actuelle (la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage).

Mali de fusion

Néant.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine.

Les amortissements des immobilisations ont été calculés en fonction de la durée d'utilisation des biens, en utilisant soit le système linéaire, soit le système dégressif sur les durées d'utilisation suivantes :

Eléments	Type d'amortissement	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 30 ans
Agencements	Linéaire	8 à 10 ans
Installations techniques matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Dégressif	4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Les amortissements, calculés d'après les durées et les modes ci-dessus et selon les coefficients admis fiscalement sont considérés comme correspondant à la durée normale d'utilisation des actifs. La différence d'amortissement constaté entre la valeur d'utilité et la valeur d'usage est prise en compte par le biais d'un amortissement dérogatoire.

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.

Une provision est constituée si la valeur d'usage des participations ou si la valeur du marché des autres titres est inférieure à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'usage s'apprécie d'une part, en fonction de l'utilité que la participation présente pour notre société et d'autre part, en fonction des perspectives de rentabilité de la société détenue.

2 - Stocks

Néant.

3 - Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale et font l'objet d'une provision pour dépréciation, appréciée au cas par cas, pour tenir compte des risques de recouvrement.

4 - Opérations en devises

Néant.

5- Valeurs mobilières de placement

Néant.

6 - Comptes de régularisation

Néant.

7 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et des charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation est incertaine.

8 - Subventions d'investissement

Néant.

9 - Comptabilisation des opérations sur les instruments financiers

Les gains et pertes relatifs à des opérations de couverture effectuées sur le marché organisé et sur le marché de gré à gré sont enregistrés au moment du dénouement de l'opération de couverture.

10 - Rachat d'actions propres

Néant.

11 - Indemnité de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite est calculée sur la base des droits acquis par les salariés en tenant compte des hypothèses suivantes :

- Turn over : il est calculé société par société, sur la base d'une moyenne des entrées et sorties constatées dans chaque catégorie de personnel (Cadre, Etam, Employé) au cours des 3 dernières années. Les taux constatés en 2017 sont compris dans une fourchette [9% ; 29%] et sont représentatifs des différents métiers au sein du Groupe (Création et Style, Approvisionnement et Logistiques, Commercial, Force de vente boutiques, Administratif)
- Pondération du Turn-over sur la base des départs constatés en 2017. Le taux de pondération est compris dans une fourchette de 0 à 44% en fonction des tranches d'âge et catégories professionnelles.
- Le taux d'actualisation est déterminé à partir des conditions de financement Long Terme constatées sur les marchés financiers à chaque clôture. Le taux retenu est déterminé sur la base des taux d'une duration de 12 ans sur la Zone Euro. Il est passé de 1,1% à 1,45% au titre de l'année 2017, la baisse en tendance étant cohérente avec celle constatée sur les marchés à cette date.
- La revalorisation et l'inflation retenue pour les calculs sont déterminées à partir de l'inflation constatée en 2017/2016. Le taux retenu en 2017 est de 1,2%.
- La table de vie statistique est déterminée à partir de la table de mortalité 2009-2011 publiée par l'INSEE

Ces engagements d'indemnités de départ à la retraite ont fait l'objet, pour partie, d'un versement sur un contrat de couverture externalisé au cours des années antérieures. La provision constatée au bilan correspond à la part des engagements non couverts par ce contrat. La part de l'engagement couverte par le contrat externalisé est de 57% en fin d'année. Les écarts actuariels sont constatés en résultat.

12 - Impôt sur les sociétés

Il est calculé à partir du résultat fiscal auquel est appliqué le taux d'impôt société en vigueur.

13 - Crédit Impôt Compétitivité Emploi

La société bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 7%.

Pour l'exercice 2017, le CICE s'élève à 5 940.16 €, comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel ».

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement, de prospection de nouveaux marchés, et de reconstitution du fonds de roulement.

14- Changements de méthodes de présentation

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas subi de modifications de nature à empêcher la comparaison d'un exercice à l'autre.

0	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
(en €)	Frais d'établissement et développement	Concessions, brevets, et droits similaires	Fonds commercial	Autres immobilisations incorporelles	Avances et acomptes	Total
Valeurs brutes :						
31/12/2016			1 905 613			1 905 613
Fusions						
Acquisitions						
Impact changement de méthode						
Cessions						
31/12/2017			1 905 613			1 905 613
Amortissements et provisions						
31/12/2016			(1 755 613)			(1 755 613)
Fusions						
Dotations						
Impact changement de méthode			0			0
Reprises sur cessions						
31/12/2017			(1 755 613)			
Valeurs nettes :						
31/12/2016			150 000			150 000
31/12/2017			150 000			150 000

Le Règlement ANC 2015-06 modifiant le règlement ANC N°201-03 relatif au Plan Comptable Général conduit à comptabiliser le mali technique de fusion au bilan par catégorie d'actif selon son affectation aux plus-values latentes sur les actifs sous-jacents apportés. Ainsi, le mali technique de fusion est affecté aux plus-values latentes sur le portefeuille de marques détenues et non plus en fonds commercial.

Frais établissement (en €)	Valeurs nettes
Frais de création	0
31 décembre 2017	0

Eléments du fonds commercial	Valeurs nettes	Amortissement Durée	Taux
Fonds commercial	150 000		
Droit au bail	0		
31 décembre 2017	150 000		

NOTE: 16		IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
(en €)	Terrains et agencements terrains	Constructions	Autres immobilisations	Total
Valeurs brutes :				
31/12/2016	6 745	0	300 166	306 911
Fusions	0			
Acquisitions	0	0	0	0
Cessions	0	0	0	0
31/12/2017	6 745	0	300 166	306 911
Amortissements et provisions				
31/12/2016	(6 745)	0	(262 702)	(269 447)
Fusions				
Dotations		0	(17 459)	(17 459)
Reprises sur cessions		0	0	0
31/12/2017	(6 745)	0	(280 161)	(286 906)
Valeurs nettes :				
31/12/2016	0	0	37 463	37 463
31/12/2017	0	0	20 004	20 004

NOTE: 17		IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
(en €)	Titres de participations	Autres titres immobilisés	Prêts et autres immobilisations financières	Total
Valeurs brutes :				
31/12/2016	213		206 372	206 585
Fusions				
Acquisitions				
Cessions				
31/12/2017	213		206 372	206 585
Amortissements et provisions				
31/12/2016	213			213
Fusions				
Dotations				
Reprises				
31/12/2017	213			213
Valeurs nettes :				
31/12/2016			206 372	206 372
31/12/2017			206 372	206 372

NOTE: 18 (en €)	STOCKS	
	31/12/2017	31/12/2016
Produits intermédiaires et finis	NEANT	
Marchandises et autres		
Autres biens		
Montant brut		
Provisions pour dépréciation		
Montant net		

NEANT

NOTE: 19	CLIENTS			
Créances Clients (en €)	-1 an	+ 1 an	31/12/2017	31/12/2016
Clients (1)	4 107		4 107	3 652
Clients douteux				
Montant brut	4 107		4 107	3 652
Provisions pour dépréciation				
Montant net	4 107		4 107	3 652
(1) Dont entreprises liées			4 107	3 652
Dont produits à recevoir			0	0

NOTE: 20 (en €)	AUTRES CREANCES			
	-1 an	+ 1 an	31/12/2017	31/12/2016
Créances fiscales et sociales (1)	1 334		1 334	10 701
Groupe et associés	23 289		23 289	43 149
Autres	1 534		1 534	4 164
Montant brut	26 157		26 157	58 014
Provisions pour dépréciation				
Montant net	26 157		26 157	58 014
(1) Dont entreprises liées	23 289			43 149
Dont produits à recevoir	0			0

NOTE: 21	DISPONIBILITE			
	Disponibilité (en €)	-1 an	+ 1 an	
			31/12/2017	31/12/2016
Valeur mobilière				
Trésorerie Active	191		191	107
effets à l'encaissement				
Recettes à l'encaissement		0		0

NOTE: 22		COMPTES DE REGULARISATION ACTIF			
Charges Constatées d'avances (en €)	-1 an	+1 an	31/12/2017	31/12/2016	NEANT
D'exploitation	0	0	0	0	
Financières					
Exceptionnelles					
Total	0	0	0	0	

Charges à répartir (en €)	Charges différées	Frais d'acquisitions immobilisations	Frais d'émissions emprunts	Charges à étaler	Autres	Total
Valeurs brutes:						
31/12/2016			0			
Entrées			0			
Sorties			0			
31/12/2017			0			
Amortissements:						
31/12/2016			0			
Dotations			0			
Reprises			0			
31/12/2017			0			
Valeurs nettes:						
31/12/2016			0			
31/12/2017			0			

Dont à plus 1 an

0

NOTE: 23		Variation des capitaux propres:				
Avant affectation du résultat (en €)	Nombre d'action	Capital	Prime d'émission	Autres Réserves	Report à nouveau	Capitaux Propres
31/12/2016	554 415	1 663 245	2 945	3 996	-1 481 253	188 933
Augmentation capital						
Autres reserves						
Frais création 2015 immobilisés						
Reprises aux provisions réglementées				(20)		
Résultat de l'exercice					(58 930)	
31/12/2017	554 415	1 663 245	2 945	3 975,51	-1 540 183	129 982,51

Au 31/12/2017, le capital social de notre société s'élève à 1 663 245 euros, divisé en 554 415 actions de 3 euros chacune, entièrement libérées. Chaque action confère un droit de vote à son détenteur.

Provisions pour risques et charges

Déclaration au 31/12/2017

NOTE: 24

(en €)	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	31/12/2016	Augmentations	Diminutions Pour utilisation	Diminutions Sans objet	31/12/2017
Provision pour litiges					
Provision pertes change					
Autres provisions pour risques					
Provision pour indemnité de retraite	5 983	65			6 048
Autres provisions pour charges					
Total	5 983	65	0		6 048

NOTE: 25	DETTES FINANCIERES				
(en €)	-1 an	1 à 5 ans	+5 ans	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts					
Depôts recus					
Fonds de participations					
Concours bancaires courants					
Total	0	0	0	0	0

NEANT

NOTE: 26	AUTRES DETTES				
(en €)	-1 an	1 à 5 ans	+5 ans	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fournisseurs	57 665			57 665	58 941
Dettes fiscales et sociales	15 347			15 347	26 969
Groupe et associés	197 789			197 789	1 762
Autres dettes	0			0	173 021
Total	270 801			270 801	260 693
<i>Dont charges à payer</i>				10 903	12 204
<i>Dont entreprises liées</i>				197 789	3 615

NOTE: 27 (en €)	COMPTE DE REGULARISATION PASSIF				
	-1 an	1 à 5 ans	+5 ans	31/12/2017	31/12/2016
Produits Constatés d'avance					
Ecart de conversion passif					
Total					

NEANT

NOTE: 28	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES			
(en €)	France	Export	31/12/2017	31/12/2016
Vente de marchandises				(3 214)
Prestations de services	125 025		125 025	127 535
Total	125 025	0	125 025	124 321

dont entreprises liées

125 025

127 536

Autres charges et produits d'exploitation

Déclaration au 31/12/2017

NOTE: 29	AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION
----------	---

(en €)	PRODUITS D'EXPLOITATION	
	2 017	2 016
Transferts de charges		
Redevances		
Prod Immos incorp		
Autres	9	9
Total	9	9
dont entreprises liées	0	0

(en €)	AUTRES CHARGES	
	2 017	2 016
Redevances	3 737	3 793
Pertes sur créances irrécouvrables	410	1 257
Autres	17	2
Total	4 164	5 052
dont entreprises liées	3 737	3 793

NOTE: 30	RESULTAT FINANCIER	
(en €)	31/12/2017	31/12/2016
Frais générés par l'endettement long moyen terme		
Résultat financier sur opérations d'exploitation	(1 782)	2 696
Opérations sur autres titres immobilisés		
Total	(1 782)	2 696
dont entreprises liées (Charges)	1 768	
dont entreprises liées (Produits)		2 704

NOTE: 31	RESULTAT EXCEPTIONNEL	
(en €)	31/12/2017	31/12/2016
(Dotations)/reprises des provisions des litiges contentieux commerciaux et sociaux		
Plus ou moins-values nettes sur cessions d'actifs		
Abandon de créance a caractere commercial		
Autres profits et (pertes) exceptionnels	171 153	(339 980)
Total	171 153	(339 980)

NOTE: 32	IMPOT SUR LES BENEFICES
----------	-------------------------

"Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2006, SOFIZA S.A.S. et ses principales filiales ont opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés (article n°68, loi de finances 1988). Le périmètre d'intégration comprend sept sociétés. SOFIZA S.A.S. est la société mère.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la méthode de neutralité a été retenue comme schéma de comptabilisation. L'économie d'impôt sur les sociétés, réalisée par le Groupe et consécutive à la remontée des déficits fiscaux des filiales, bénéficie uniquement à la société mère.

Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Répartition	Résultat avant impôts	Impôts	Participations	Résultat net après impôts
Résultat courant	(229 360)		(723)	(230 083)
Résultat exceptionnel	171 153			171 153
Résultat comptable	(58 207)		(723)	(58 930)

Participation des salariés aux
résultats

Déclaration au 31/12/2017

NOTE: 33	PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS
----------	--

(en €)	Montant
Dotation à la réserve spéciale de participation de l'exercice	546

Le montant figurant au compte de résultat, correspond à la quote part de participation des salariés déterminée globalement au niveau de l'UES dont fait partie la société.

Créances et dettes représentées
par des effets de commerce

Déclaration au 31/12/2017

NOTE: 34	CREANCES ET DETTES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE
----------	--

(en €)	31/12/2017	31/12/2016
Créances clients et comptes rattachés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		

NEANT

Variation de la charge fiscale future

Déclaration au 31/12/2017

NOTE: 35		VARIATION DE LA CHARGE FISCALE FUTURE		
(en €)	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Différences temporaires fiscales	(1 550)		1 263	(287)
Produits et charges non encore comptabilisés				
Situation fiscale différée nette	(1 550)	0	1 263	(287)
Déficit reportable	(7 535 124)	(64 629)		(7 599 753)
Moins-values à long terme antérieurs à l'intégration fiscale				
Moins-values à long terme dans l'intégration fiscale				
Situation fiscale latente nette	(7 535 124)	(64 629)	0	(7 599 753)

NOTE: 36	INCIDENCES FISCALES DEROGATOIRES
----------	----------------------------------

(en €)	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Amortissements dérogatoires	364		20	343
Total	364	0	20	343

NOTE 37 - ENGAGEMENTS HORS BILANEngagements donnés : Néant

Engagements Donnés	31/12/2016	31/12/2017
Avals et cautions (donnés)		
Hypothèques et nantissements (donnés)		
Clause retour meilleure fortune (donnés)		

Droit Individuel à la Formation

Depuis le 1er janvier 2015, le Droit Individuel à la formation (DIF) a été supprimé et remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF).

Engagements reçus : Néant

Engagements reçus	31/12/2016	31/12/2017
Avals et cautions (reçus)		
Clause retour meilleure fortune (reçu)		
Autres engagements reçus		

NOTE 38 - INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite a fait l'objet d'une comptabilisation d'une dotation de provision dans le compte de "provisions pour risques" pour un montant de 65 €. La provision au 31.12.17 est donc de 6 048 euros.

NOTE 39 - INSTRUMENTS FINANCIERS DE CHANGE ET DE TAUX

Néant.

NOTE 40 - EFFECTIF MOYEN

	2017	2016
Cadres		
Employés	3	3
Techniciens - maîtrise	1	1
Effectif salariés	4	4

NOTE 41 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Rémunérations directes : Néant

Rémunérations indirectes : Néant

NOTE 42 - IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

SOFIZA

6 bis rue Gabriel Laumain
75010 PARIS

N° Siret : 487 544 082 00018

Code ape : 7010 Z

Notre société, en tant que filiale de KIDILIZ GROUP est intégrée globalement dans les comptes de la société mère SOFIZA.

NOTE 43 – TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC DES PARTIES LIEES

Aucune transaction *significative* n'a été conclue avec des parties liées en dehors des conditions normales de marché au cours de l'exercice 2017.

NOTE 44 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société D2J a cédé son droit au bail commercial en date du 23/02/2018, correspondant à la boutique Z de Lille, pour un prix de cession de 200 000€. Depuis, la société n'a donc plus d'activité. Le représentant légal a pris la décision de conserver la méthode des couts comptables historiques, pour la présentation du bilan 2017.